

Etat des lieux de la filière liège varoise

par Chloé MONTA

Les Journées techniques du liège, organisées les 4 et 5 octobre 2019 à Ramatuelle dans le Var, ont été l'occasion de présenter un état des lieux de la filière du chêne-liège dans le Var.

Le liège en forêt publique

Le chêne-liège fait partie intégrante des préoccupations de l'Office national des forêts (ONF) en tant que gestionnaire d'espaces naturels : essence bien adaptée sur les sols siliceux de la région et importante pour la reconstitution forestière après incendie.

Après un arrêt de l'exploitation du liège (lié au dépérissement, à la sécheresse et aux passages répétés de feux très intenses ayant fragilisé les peuplements), l'ONF souhaite aujourd'hui relancer la gestion et l'exploitation du liège, tout en maintenant la biodiversité de cet habitat emblématique, et en conservant les peuplements de chênes-lièges en bon état. L'amélioration de l'état sanitaire des subéraies reste conditionnée à la régénération des vieux peuplements, au travail après incendies sur les forts rejets de souches et à un suivi de ces populations.

En 2018 et 2019 plusieurs levées ont été réalisées en forêt communale du Muy et des Arcs : 2018 a été une année difficile et l'exploitation a été rapidement stoppée afin de préserver les populations de chênes (la production n'a représenté qu'un faible tonnage : 5 t sur le Muy et 6,5 sur les Arcs) ; 2019 aura été une saison exceptionnelle qui a permis une exploitation quasiment jusqu'à fin août (15 t sur Le Muy et 99 sur les Arcs).

Pour les années à venir l'ONF souhaite poursuivre ce travail de gestion, toujours en concertation avec ses partenaires : l'ASL Suberaie Varoise, le Syndicat du massif des Maures et l'association des Communes forestières.

Il souhaite également, avec l'appui de la DDTM, pouvoir bénéficier de la possibilité d'effectuer un travail de remise à niveau de subéraies vieillissantes avec l'aide des crédits des mesures compensatoires défrichements.

Richard CIAPPARA (Agent patrimonial à l'ONF).

Le Var, avec ses 45 à 58 000 ha de forêts de chêne-liège — suivant que l'on considère les maquis clairsemés ou seulement les forêts (Données IGN BD Forêt version 2, 2007) — est la première région subéricole de France avant la Corse, les Aspres et les Albères dans les Pyrénées-Orientales, et quelques zones réduites dans les Landes.

Le chêne-liège n'est présent que sur des sols siliceux acides de la Provence : les Maures, l'Estérel, la Colle du Rouet, le Tanneron et quelques poches autour de Toulon.

La ressource est privée à 77 %. Très morcelée, elle est détenue par plus de 10 000 propriétaires différents : 85% d'entre eux ont en moyenne moins de 4 hectares chacun, tandis que les 15 % restant détiennent à eux seuls près de 80 % de la surface de forêt privée.

Suite à une succession de facteurs climatiques et sociologiques, les subéraies varoises sont aujourd'hui dégradées, majoritairement vieillissantes, embroussaillées, et avec des levées de liège abandonnées depuis plus de 40 ans.

Des problèmes sanitaires se succèdent et accélèrent les dépérissements des arbres situés sur des stations peu adaptées (sol superficiel, terrain exposé sud) : insectes de type *Platypus cylindrus* (responsable d'un moratoire sur les levées de liège de 2004 à 2009), bombyx disparate (épisode intense d'attaque en 2009 et 2019), champignons de faiblesse, etc.

Dans les années 1850 à 1970, l'industrie du bouchon varois faisait travailler plus de 2 000 personnes salariées dans 150 fabriques, et permettait l'exploitation de 10 000 tonnes de liège par an. La concurrence des autres pays et le développement d'autres types de bouchons ont réduit la filière jusqu'à sa quasi-disparition.

Une tentative de relance par la Covaliège dans les années 80 n'a pas fonctionné durable-

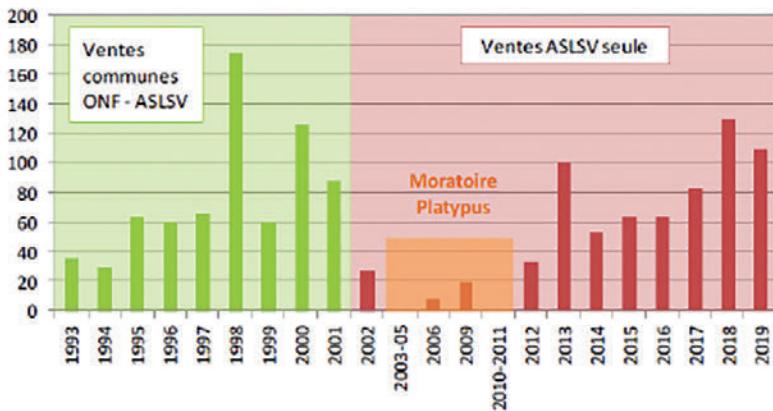


Fig. 1 :
Tonnages de liège exploité.
Source : ASL Suberaie varoise.

ment. Aujourd’hui, la situation est difficile :

- un liège majoritairement de mauvaise qualité (sur-épais, brûlé, mâle) lié à l’abandon de la gestion depuis 40 ans et aux incendies importants,
- de nombreux secteurs abandonnés, difficiles d'accès et embroussaillées pour quelques zones accessibles sur-exploitées,
- un manque de jeunes leveurs professionnels (ce métier saisonnier est en voie de disparition),
- un manque d’industrie : les deux transformateurs varois (Entreprises Junqué et Melior, qui comptent environ 12 salariés au total) travaillent 300 tonnes de liège local par an, quand le Var est capable d’en fournir 5 à 10 fois plus (expérience de la Covaliège menée 40 ans auparavant),
- des débouchés locaux très limités : liège broyé (pour l’isolation) vendu en vrac ou en sac, des couasses (plats traditionnels) et quelques produits de niches (ruches, matériel de pêche...),
- une seule structure qui achète les bois de chêne-liège, Maures Bois Energie, pour une valorisation en paillage.

La demande et l’intérêt du public sont forts pour ce matériau liège aux propriétés isolantes remarquables reconnues. Les stratégies politiques locales et générales visent à développer des matériaux bio-sourcés locaux (Schéma régional de biomasse, Contrat de transition écologique). Autant de signes favorables à une relance de cette filière.

La filière a un besoin urgent de se reconstituer et de se professionnaliser :

Il faut pour cela :

- responsabiliser les propriétaires, publics ou privés,
- former de nouveaux leveurs de liège, une première tentative s'est faite en 2014 et 2015 sans aide et avec peu de résultats,

1 - Paul Blondel,
AgroParistech, ASL
Suberaie Varoise, 2018.

– réimplanter des acteurs économiques transformateurs de liège (unité de granulation),

– sensibiliser les prescripteurs et maîtres d’ouvrage à l’utilisation du liège dans les bâtiments,

– augmenter les débouchés du bois de chêne-liège, bois et liège mélangés ou séparés,

– certifier la filière en s’inscrivant dans une démarche de qualité.

Identifiée à plusieurs reprises par les acteurs locaux, une unité de granulation locale et moderne du liège est indispensable.

La relance de la filière liège demande aussi des efforts premiers en forêt :

– Réaliser des diagnostics forestiers et de l’animation foncière,

– Remettre en production les suberaies par des travaux d’amélioration de l’accès, de régénération, éclaircie, levées de liège et nettoyage,

– Planter des variétés plus adaptées au changement climatique et valoriser les 75 tonnes de CO₂ séquestrées par hectare sur une durée de 30 ans¹.

Depuis 1991, l’Association syndicale libre de gestion forestière de la suberaie varoise (ASL Suberaie Varoise) a pour objectif d'aider les propriétaires forestiers de ces massifs siliceux à gérer durablement leur forêt. Elle gère aujourd’hui les 14 000 ha de ses 270 adhérents.

Cela implique de participer au développement de filières économiques locales pour les espèces forestières du Massif (chêne-liège, pin maritime, châtaignier) comme pour des activités encore peu reconnues (apiculture, valorisation des sous-produits, qualité de l’eau, capture carbone...).

Elle travaille en synergie avec les collectivités locales sur les questions de DFCI (Défense des forêts contre l’incendie), pastoralisme, développement économique, desserte et participe aux démarches de territoire : Charte forestière, Stratégie locale, Contrat de transition écologique.

Depuis 2015, elle a mis en place un contrat de vente de liège auprès du bouchonnier français DIAM Bouchage, deuxième entreprise sur le marché mondial. Ainsi, plus de 100 tonnes sont exploitées chaque année dans des conditions de gestion durable et fournissent aux vigneron locaux des bouchons garantis « liège de Provence » (Estandon Vignerons, Bertaud Belieu, Domaines Ott...).

C.M.